

## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BRIVE HOTEL DE VILLE, 50 BOULEVARD GENERAL KOENIG CS 20105 19100 BRIVE LA GAILLARDE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur ROMANO Mickael, représentant de la société 2 MIMI S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 811 ROUTE DU PUY DU MONT 19240 VARETZ, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
5M INVEST	500	500 €
M DESIGN PEINTURE	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 mars 2026

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

*Lu et approuvé*

  
**Crédit Mutuel**  
**Brive Hôtel de Ville**  
Société Coopérative de Crédit à capital variable  
et à responsabilité statutairement limitée  
Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 003 758  
CS 20105 - 50, boulevard Général Koenig  
19103 Brive la Gaillarde cedex  
Tél. 05 55 17 94 42 (appel local non surtaxé)  
Fax 05 55 17 50 77 - SIREN 318 251 378 RCS Brive

